



Rapport n°: 149972-LE-24-0905152-008
Annule et remplace le rapport 149972-LE-24-0905152-003
Document: 1 page(s)
Modifié par: ALESSI Thomas le 27.09.2024

Luxlev SA Location
Avenue de l'Europe
L - 4802 LAMADELAINE



Rapport de contrôle périodique d'un chariot élévateur n° CT401130

1 LIEU D'IMPLANTATION

Rue et n° : Parc d'Activités Beau Vallon

Localité : 57970 - ILLANGE

2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Les contrôles s'effectuent sans démontage préalable et sont limités au contrôle visuel du bon état des composants dont l'accès est possible en toute sécurité et à la vérification des dispositifs de sécurité. Les observations ci-dessous portent sur les composants dans l'état où ils se trouvent et ne se rapportent pas à la conception qui a dû avoir fait l'objet d'un examen avant mise en service conformément à la réglementation applicable.

3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.3 et ITM-CL 134

Caractéristiques du chariot élévateur

Autorisation

Autorisation n°	3A/2011/1606/131 du 04.01.2012
-----------------	--------------------------------

Caractéristiques

Constructeur	HAULOTTE
Type	HTL3617
Exploitant	LUXLEV
Année de fabrication / installation	2012
N° de série	CT401130
Charge de service (kg)	3.6T à 5m et 0.5T à 13m (avec stabilisateurs)
Exécution (description)	Chariot télescopique avec stabilisateurs
Équipement et identification	Fourches flottante
N° interne / inventaire	4207

4 OBSERVATIONS ET DÉLAI

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

Observation(s) : Néant.

5 CONCLUSION

L'installation peut rester en service.

Date: 03.10.2024

ALESSI Thomas
Inspecteur

Mathias Muller
Technical Quality Manager